

# **BOURSE INDIVIDUELLE** **MOBILITÉ** **SOLIDAIRE**

A close-up photograph showing two hands, one from a darker-skinned person and one from a lighter-skinned person, gently holding a small green seedling with several leaves. The seedling is planted in dark brown soil. The background is a blurred outdoor setting with green foliage.

**VIVRE UNE EXPÉRIENCE  
DE SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE,  
POURQUOI PAS VOUS ?**

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)



**hauts-de-seine**  
LE DÉPARTEMENT

**Le Département des Hauts-de-Seine, à travers la bourse individuelle « Mobilité Solidaire », souhaite soutenir et valoriser les expériences de solidarité internationale, individuelles ou collectives, proposées par une association (chantiers ou projets d'association) aux jeunes Alto-séquanais de 18 à 25 ans.**

## Pour qui ?

Les jeunes de 18 à 25 ans domiciliés dans les Hauts-de-Seine.

## Quel projet ?

- > porté par une association dont le siège social est en France, assurant toutes les garanties de sécurité nécessaires pour la réalisation du projet et un partenaire local dans le pays de réalisation ;
- > s'inscrivant dans les Objectifs du Développement Durable ;
- > être réalisé seul ou collectivement – trois participants Alto-séquanais maximum à un même projet pourront déposer une demande de bourse.

Les candidatures dans le cadre d'un volontariat de solidarité internationale sont éligibles.

## Quel pays ?

Les destinations formellement déconseillées et déconseillées sauf raison impérative par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ne sont pas éligibles.

[www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/)

## Quelle durée ?

Le bénéficiaire de la bourse doit participer concrètement à des actions de terrain menées dans le pays de réalisation du projet d'une durée minimum de dix jours et de douze mois maximum.

## Quel montant ?

Le montant de cette bourse peut aller de 300 € à 800 € maximum – celui-ci sera évalué par la Commission de sélection dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée à ce dispositif. La Commission de sélection se réunira plusieurs fois par an aux dates indiquées sur le site [www.hauts-de-seine.fr/Attractivité du territoire et Innovation/ rubrique La Solidarité internationale et la lutte contre l'insécurité alimentaire](http://www.hauts-de-seine.fr/Attractivité du territoire et Innovation/ rubrique La Solidarité internationale et la lutte contre l'insécurité alimentaire)



## Comment candidater ?

Le règlement de la bourse « Mobilité Solidaire » et les documents à fournir pour candidater sont à télécharger à l'adresse [www.hauts-de-seine.fr/Attractivité du territoire et Innovation/ rubrique La Solidarité internationale et la lutte contre l'insécurité alimentaire](http://www.hauts-de-seine.fr/Attractivité du territoire et Innovation/ rubrique La Solidarité internationale et la lutte contre l'insécurité alimentaire)

### **Contact :**

Sabrina Papelard  
Chargée des dispositifs Initiatives Jeunes Solidaires  
et Bourse Mobilité Solidaire

[cooperationinternationale@hauts-de-seine.fr](mailto:cooperationinternationale@hauts-de-seine.fr)

